



PROPOSITION DE PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DU FONDS CAURIS CROISSANCE (FCC) AU TOGO

Date D'approbation :

30/09/2004

Pays :

TOGO

Localité :

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Type :

Prise de Participation

Montant :

2 500 M FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

La requête de prise de participation au capital de la société de capital investissement en création, Fonds Cauris Croissance (FCC), en date du 30 septembre 2004, a été soumise à la Banque par le Président Directeur Général de Cauris Management SA.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base de la documentation et des informations recueillies auprès de Cauris Management SA et des séances de travail tenues les 08 et 11 novembre 2004 avec cette société.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

La justification de la création d'un nouveau Fonds d'investissement tient à la nécessité d'un appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de l'UEMOA ainsi que des opportunités d'investissements dans la zone d'intervention du Fonds qui est l'espace l'UEMOA.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet consiste en une prise de participation de la Banque au capital social du Fonds Cauris Croissance (FCC), à hauteur de 50 Yo du capital social envisagé, soit 2 500 M FCFA maximum. Le Fonds Cauris Croissance est un fonds de capital-investissement destiné à intervenir de manière significative, mais généralement minoritaire, en fonds propres (capital et ou quasi-capital) dans les PME/PMI à fort potentiel de croissance et de rentabilité se situant dans l'UEMOA.

Les objectifs du Fonds sont : (i) atteindre un niveau total de capitaux souscrits de 5.000 M FCFA destinés prioritairement à des investissements dans des entreprises de taille moyenne.

Cependant, le Fonds se réserve le droit d'accepter un engagement total de souscriptions compris entre 3.000 et 5.000 M FCFA; (ii) maximiser la rentabilité des capitaux investis en fonds propres. Pour ce faire, il vise un taux de rendement interne (TRD moyen (15%) en investissant prioritairement dans des entreprises de taille moyenne, déjà établies, de tous les secteurs d'activité,

de préférence tournées vers l'exportation et à fort potentiel de croissance et de rentabilité; (iii) contribuer spécifiquement à la capitalisation des entreprises et les aider plus facilement au financement du système bancaire.

Le projet cadre avec les objectifs stratégiques de la Banque en matière de prises de participation qui visent à favoriser la création de structures de financement spécialisées.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Les pays sont couverts par Cauris Banque : Bénin, Burkina Faso ,Côte d'ivoire, Guinée Bissau ,Guinée, Mali, Niger Sénégal Togo.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les attributions de la Société de Gestion comprendront: (i) L'identification des opportunités d'investissement ; (ii) l'analyse des affaires et le choix des entreprises à financer; (iii) la négociation et la mise en place des investissements pour le compte du Fonds; (iv) le suivi des investissements; (v) la cession des participations.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver la participation de la BOAD à hauteur de 50% soit 2 500 M FCFA, au capital du Fonds Cauris Croissance sous forme de participation ferme.

BOAD (2 500 M FCFA)